

L'Echo des Relais

Edito

Dans ce numéro :

Edito	1
Dossier : Une maison plus saine pour l'accueil des jeunes enfants	2
Dossier : Education positive, bienveillante	4
Des zoom sur...	6
A vos agendas La vie du relais en images	7
Planning	8

Une fin d'année 2022 marquée par une météo fraîche mais, je l'espère, par une ambiance chaleureuse dans votre cadre professionnel et personnel.

Les Relais Petite Enfance, en écho avec l'actualité, mais surtout par conviction, ont pu amorcer à vos côtés de nouveaux projets, résolument tournés vers le respect de notre environnement. Comment ne pas être sensible, lorsque l'on accompagne les jeunes enfants sur le chemin de l'autonomie, à la réduction de nos déchets ou encore à tous ces petits gestes contribuant à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de nos domiciles ? Je sais que les Relais, entourés par les services de PMI et du service « collecte des déchets » de la Communauté de Communes continueront de vous accompagner dans cette réflexion en 2023. Je souhaite à chacune de pouvoir s'approprier les nouveaux réflexes qui nous permettront de contenir les effets de la crise énergétique, des dérèglements climatiques, et de garantir une vie saine aux enfants d'au-

jourd'hui qui seront les adultes de demain. D'autres temps forts vous attendront, je laisse l'équipe vous dévoiler en temps et en heure le programme des festivités !

Que cette fin d'année vous permette de vous reposer, de profiter des êtres chers, d'être gâtées et choyées afin d'aborder 2023 avec envie et énergie !

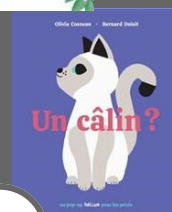
Bernard ESPUGNA,
Vice-président
petite-enfance, enfance-jeunesse
et affaires scolaires.



ZOOM SUR...

Prix Jeunesse des Terres du Val de Loire 2023

Voici la sélection à découvrir au Relais :



CONTACTS

Relais Petite Enfance Terres des Mauves

29 place Roger Gauthier (La Nivelles) 45130 Meung-sur-Loire
rpe.terres.mauves@ccterresduvalde Loire.fr

02.38.44.36.44 / Svetlana : 06.43.30.32.27 / Cécile : 06.82.92.95.91

Groupe WhatsApp pour les assistantes maternelles

SITE WEB

Rejoignez-nous sur le site des RPE :

ccterresduvalde Loire.fr/listes/petite-enfance



DOSSIER :

UNE MAISON PLUS SAINNE POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Lors de la soirée animée par Mme Agnès Barbot, puéricultrice du Conseil départemental en santé-environnement, plusieurs apports théoriques autour des polluants ont été transmis.

Un atelier pour repérer ces polluants au sein d'une maison a été proposé avec quelques astuces pour les diminuer. Un second atelier a eu lieu autour des produits cosmétiques et ménagers : ce qu'il faut éviter d'utiliser, comment les choisir, transmission de recettes à faire soi-même...

Voici un récapitulatif :

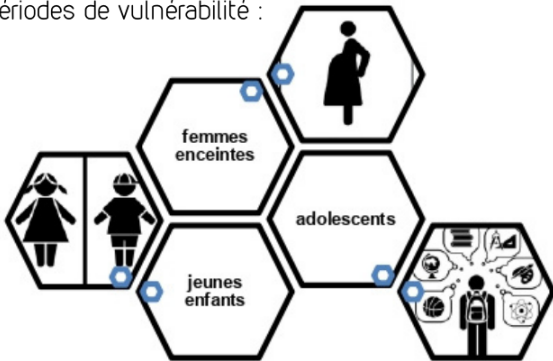
Qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien ?

Selon Santé Publique France, un perturbateur endocrinien est une substance chimique ou naturelle qui peut venir perturber notre système hormonal, empêcher le bon fonctionnement de notre organisme.

Où trouve-t-on les perturbateurs endocriniens ?

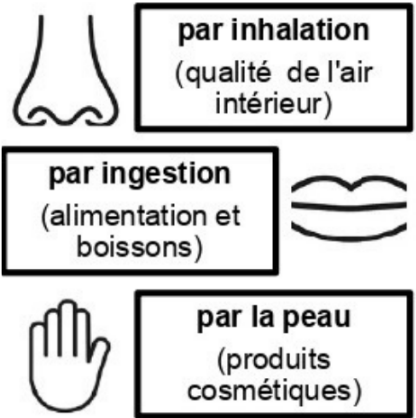
Dans notre environnement quotidien : l'alimentation et les boissons, les contenants alimentaires et les ustensiles de cuisine, les produits cosmétiques, les produits ménagers, les textiles, les jouets et les loisirs créatifs, le mobilier et la décoration, etc.

Nous sommes tous exposés mais il existe des périodes de vulnérabilité :



Les perturbateurs endocriniens sont suspectés de contribuer à l'apparition de certaines maladies : troubles de la fertilité, malformations génitales, puberté précoce, maladies chroniques (obésité, diabète type 2), cancer hormonodépendants (sein, prostate), troubles du neurodéveloppement...

Comment les perturbateurs endocriniens entrent dans notre organisme ?



Pourquoi la petite enfance est une période plus vulnérable?

- Les organes sont encore immatures (notamment le système pulmonaire et neurologique) ;
- Un enfant respire plus vite et inhale plus de polluants qu'un adulte ;
- Il boit plus et mange plus en proportion qu'un adulte par kilo de poids corporel ;
- Il est plus proche du sol et explore plus leur environnement avec leurs mains et leur bouche.

Les bonnes pratiques :



Préférer des **produits ménagers simples** (bicarbonate de soude, vinaigre blanc, savon noir...) ou des **produits écolabellisés**



Aérer 10 minutes 2 fois par jour et lors de toute activité polluante (ménage, cuisine...) même en hiver



Dépoussiérer en aspirant régulièrement et en utilisant une lingette microfibre

Assainir l'air intérieur de ma maison



Vérifier les systèmes de ventilation de la maison
Faire entretenir les appareils à combustion 1 fois par an par un professionnel



Se laver les mains

Choisir des cosmétiques plus sains pour la peau des jeunes enfants



Utiliser des **produits cosmétiques qui se rincent** : privilégier l'eau et le savon surgras pour le change



Lire les étiquettes : Utiliser des produits cosmétiques de composition simple avec une liste d'ingrédients courte



Eviter l'utilisation des huiles essentielles déconseillée chez la femme enceinte et l'enfant de moins de 7 ans



Diminuer le nombre, la fréquence d'utilisation et la quantité appliquée de produits cosmétiques



Privilégier les **produits cosmétiques écolabellisés**



Ne pas réchauffer les contenants alimentaires et les biberons en **plastique** au micro-ondes



Pour la vaisselle, le stockage et la cuisson des aliments, privilégier le **verre**, la **porcelaine** ou l'**inox**

Manger sans pesticides et sans polluant



Laver et éplucher les fruits et légumes en privilégiant les produits locaux et de saison, si possible bio



Eviter l'utilisation des poêles et casseroles avec revêtements **anti-adhésifs**

Besoin d'informations ou de conseils en santé environnement ?

Pour le Loiret, vous pouvez contacter la puéricultrice santé environnement de la PMI : agnes.barbot@loiret.fr / 02 38 25 46 69 ou 06 46 77 67 02

Pour le Loir-et-Cher, les puéricultrices du service PMI sont disponibles pour répondre à toutes vos questions : 02 54 58 54 78

Des ressources complémentaires :

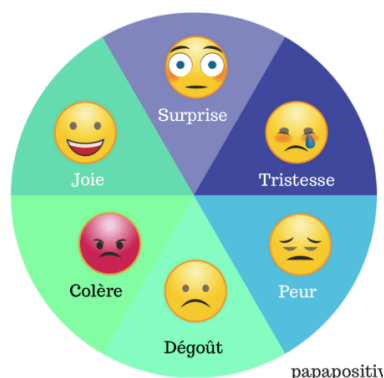
- L'application MA MAISON SANTE disponible sur smartphone
- <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/agir-sur-son-environnement>
- <https://wecf-france.org/ressources/livret-assistantes-maternelles/>
- www.projetfees.fr
- Sur notre site internet, retrouvez toutes les recettes de produits : <https://www.ccterresduvaldeloire.fr/listes/petite-enfance/>

DOSSIER : ÉDUCATION POSITIVE, BIENVEILLANTE

L'éducation bienveillante s'appuie, entre autre, sur les dernières découvertes sur le cerveau de l'enfant qui nous permettent de mieux comprendre son développement mais aussi d'adopter des postures éducatives adéquates. C'est à dire de ne pas partir du principe que l'enfant est un adulte miniature. Son cerveau est immature. « Le petit enfant ne sait pas, ne peut pas gérer ses émotions, n'a pas accès au raisonnement ». Les adultes, parents et professionnels doivent s'adapter et faire preuve d'empathie. Ce qui est différent de « ne pas poser de limites et laisser les enfants agir à leur guise ».

Il y a plusieurs composantes de l'éducation bienveillante : la théorie de l'attachement, la psychologie positive, la communication non-violente (CNV), les découvertes des neurosciences. Voici quelques mots sur ces notions :

- **L'attachement sécure** est la façon dont nous sommes connectés à ceux qui nous élèvent. Quand l'adulte fait comprendre à l'enfant qu'il perçoit ses besoins et qu'ils seront assurément comblés.
- **La psychologie positive** s'intéresse à la base aux adultes bien dans leur peau, qui ont confiance en eux, réussissent professionnellement et affectivement. Elle répond à la même rigueur scientifique que la psychologie clinique mais n'étudie pas l'humain sous le même angle. La psychologie positive, donc, a pu tirer, à partir de l'étude sur des adultes épanouis, quels étaient les facteurs qui pourraient aider les enfants, à devenir confiants, responsables, empathiques, et résilients.
- **La Communication Non Violente (CNV)** est un « langage », une façon de communiquer élaborée par Marshall B. Rosenberg dans les années 70, visant la connexion avec l'autre basée sur l'empathie.
- **Les découvertes en neurosciences** étudient le fonctionnement du cerveau. On sait de mieux en mieux comment se développe le cerveau du jeune enfant, et ainsi appréhender avec plus de justesse ce que celui-ci peut faire, comprendre ou comment il se représente son environnement en fonction de son âge. On sait également que certaines compétences sont présentes dès la naissance (comme les capacités d'empathie ou le jugement moral), mais que celles-ci vont se développer de façon plus ou moins harmonieuse en fonction des interactions du bébé avec son environnement. Toutes ces découvertes nous indiquent comment il nous est possible d'accompagner les enfants dont nous avons la responsabilité, pour leur permettre d'avoir un développement le plus optimal possible.



Écouter l'enfant, **accepter qu'il s'exprime et comprendre ses émotions** : voici à quoi tend l'éducation bienveillante. Elle accompagne l'enfant vers son **épanouissement et son accomplissement personnel**. De plus, elle met l'accent sur ses points forts pour l'aider dans son développement. L'enfant doit pouvoir se sentir grand et fier. L'éducation bienveillante **apparaît plus efficace sur le long terme** d'après les spécialistes des comportements de l'enfant.

Le besoin d'identité de l'enfant est fort. Il se fonde généralement sur ses émotions et la conscience de soi. Si personne ne l'écoute ou prend conscience de ses sentiments, cela peut conduire à l'effacement de ses propres émotions naturelles. L'éducation dite « positive » établit donc le postulat inverse : **être à l'écoute des émotions des plus petits**.

Vous avez peut être déjà dû faire **face aux pics d'émotions d'un enfant**. Hurllements ? Forte colère ? Il exprime ses sentiments parfois de manière très intense. Dans cette situation, comment faut-il réagir ? Essayer de le calmer ou le laisser s'exprimer ?

D'après, Isabelle Filliozat, psychologue, « ni l'un, ni l'autre ». Il faut avant tout **l'inciter à se calmer tout seul** en lui posant des questions comme « As-tu eu une dure journée ? » afin d'apaiser la situation et lui démontrer que vous l'écoutez. Enfin, il faut essayer **de mettre des mots sur ses sentiments en l'incitant à s'exprimer**.

L'éducation bienveillante peut être difficile à appliquer chaque jour. Surtout si la journée a été contrariante, il peut arriver que l'adulte ait des accès d'irritation. Dans ce cas, l'enfant doit **comprendre pourquoi** l'adulte est énervé, sans en connaître les détails. Et si la colère a été trop intense, **il ne faut pas hésiter à lui demander pardon**.

Au final, le but de l'éducation bienveillante **est de considérer l'enfant avec le même respect qu'un adulte**. Toute action de la part de l'adulte doit être cohérente, justifiée et appropriée. Ainsi l'écoute et la compréhension de l'enfant deviennent les clés d'une bonne éducation bienveillante.



L'éducation Bienveillante : ce n'est pas dire « oui » à tout



L'éducation bienveillante, positive ne signifie pas l'absence de cadre, de règles. Au contraire : le fait de poser un cadre rassure l'enfant, lui offre de la sécurité affective et une confiance en l'adulte et en son environnement.

Comment aider l'enfant à respecter les règles?

Concentrez-vous sur un petit nombre de règles importantes, comme « on est doux avec les amis », « on range les jouets en les posant », « sur le trottoir, tu me tiens la main », « la terre reste dans le pot de la plante », etc. Ainsi, il est plus facile pour l'enfant de s'en souvenir et de les respecter.

Formulez des règles claires, concrètes, courtes et adaptées à l'âge de l'enfant. Puis, appliquez-les avec constance. Avant 3 ans, il est préférable de donner une seule consigne à la fois. Ainsi, les limites seront plus faciles à comprendre et à respecter pour votre enfant.

Prenez en considération le stade de développement de l'enfant et les comportements qui y sont associés lorsque vous établissez une règle.

Redirigez l'enfant vers une autre activité ou réorientez son geste lorsqu'il fait quelque chose d'interdit, car avant 2 ans dire la règle ne suffit généralement pas. Par exemple, si l'enfant lance les cubes sur la tour de blocs de son camarade, on peut prendre sa main et l'aider à placer les pièces : « Voilà, cette pièce va ici ! » Ou bien lui proposer un autre jeu un peu plus loin, plutôt que de

dire une longue phrase du genre : « Ne lance pas les cubes, car tu détruis la tour de ton copain et ça lui fait de la peine. Tu risques aussi de lui faire mal. » Avec les tout-petits, les longues explications ne sont pas efficaces, car elles sont difficiles à comprendre et à garder en mémoire.

Dire « stop ! » pour arrêter son geste, lorsque l'enfant fait quelque chose d'interdit, plutôt que « non ! », qui est souvent dit sur un ton mécontent avec un froncement de sourcils. Pour sa part, le « stop ! » est habituellement dit sur un ton impératif qui ne blâme pas l'enfant pour son geste. En plus, cela réduit le nombre de « non ! » dit dans la journée.

Les interdits sont exprimés positivement, car, dans la négation, ils sont plus difficiles à comprendre pour l'enfant, particulièrement s'il a moins de 2 ans. Par exemple, au lieu de lui dire « ne mets pas le crayon dans ta bouche », on peut dire « le crayon va dans la main ». Les études sur le développement du cerveau montrent d'ailleurs que les enfants ne sont pas en mesure de bien traiter la négation. Pour eux, une interdiction devient une consigne. Lorsque vous dites « ne lance pas ton camion », l'enfant comprend « lance » et « camion », ce qui explique pourquoi il le lance malgré votre interdiction. Les règles sont énoncées de sorte à exprimer un « droit de faire » plutôt que des interdictions systématiques.

Pourquoi et quand établir des règles?

Les bébés ont une curiosité naturelle qui les pousse à explorer leur environnement. Lorsqu'ils commencent à se déplacer, **vers 9 à 11 mois**, ils sont heureux de découvrir de nombreux endroits par eux-mêmes. Ils n'ont toutefois pas encore conscience des dangers potentiels. Pour **assurer leur sécurité**, il est alors important d'introduire quelques règles afin de leur apprendre ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire. Par exemple, aménagez pour lui un espace de jeu sécuritaire. Ainsi, il pourra s'amuser sans entendre constamment « non ! », « ne touche pas à ça ! » etc.

Vers 12 mois, les tout-petits sont prêts pour les règles qui permettent d'**apprendre des manières d'agir avec les autres personnes et les objets**. À cet âge, les règles visent encore à assurer leur sécurité, mais aussi à limiter les gestes agressifs, par exemple, « sois doux avec ton ami » et « tu peux toucher cette plante, mais très gentiment ».

Peu importe l'âge, les règles sécurisent et rassurent les enfants, particulièrement si elles sont appliquées avec constance. Ils savent ainsi à quoi s'attendre et comprennent de façon claire ce qui est accepté et ce qui ne l'est pas. Les enfants ont besoin de l'encadrement d'un adulte (ex. : parent, éducateur). Sans cet encadrement, ils peuvent d'ailleurs se sentir angoissés et perdus en raison de la trop grande liberté qui leur est accordée.

Être sur la même longueur d'onde

Il est important que les adultes se mettent d'accord sur les attentes, les règles et les interventions concernant l'enfant. **Se donner une vision commune, oui, mais il peut tout de même y avoir des différences dans la manière de faire de chacun.**

L'enfant doit pouvoir recevoir un message clair et cohérent des différents adultes qui l'éduquent, afin de trouver des repères stables et intégrer des limites claires pour lui-même.

"Notre but est de nous adresser à ce qu'il y a de meilleur chez nos enfants :

leur intelligence,
leur initiative,
leur sens des responsabilités,
leur sens de l'humour,
leur capacité à être sensibles aux besoins des autres."

— FABER ET MAZLISH

www.apprendreaeducuer.fr

L'éducation bienveillante,

Quelques documents :

- ♦ Grandir avec des limites et des repères => [PDF en ligne, cliquez-ici](#)
- ♦ Poser des limites et donner des repères aux enfants => [PDF en ligne cliquez-ici](#)

Quelques vidéos :

- « Dis-moi » série pédagogique => <https://eduensemble.org/dis-moi/>
- Isabelle Filliozat - La parentalité positive=> <https://www.youtube.com/watch?v=Z6VfjX3xY6A>
- La Maison des maternelles
 - ♦ Discipline positive : et si on essayait ? => https://www.youtube.com/watch?v=w0_r8E47-8U
 - ♦ Autorité et bienveillance => <https://www.youtube.com/watch?v=Ed6kWvvsDZO>
- Le fonctionnement du cerveau des enfants => <https://www.youtube.com/watch?v=DBXseKmQyS8>

Quelques livres :



Zoom sur le renouvellement

Dans le cas d'une première demande, l'agrément est accordé pour une période de 5 ans.

Dans le cas d'une demande de renouvellement :

- ♦ si le candidat a réussi la formation initiale obligatoire et s'est présenté sans réussir les 2 épreuves (EPI et EP3) du CAP AEPE, l'agrément est accordé pour 5 ans.
- ♦ si le candidat a réussi la formation initiale obligatoire et les 2 épreuves (EPI et EP3) du CAP AEPE, l'agrément est accordé pour 10 ans

Décret relatif à la formation et au renouvellement d'agrément via ce lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037519404>

Formulaire de demande d'agrément via ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19162>

Zoom sur le nouveau ministre

Jean-Christophe COMBE, né le 14/09/1981, est un ancien directeur général de la Croix-Rouge.

Le 4 juillet 2022, il est nommé ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées (donc en charge de la petite enfance et la famille).

Le 28 octobre 2022, il provoque un tollé à l'Assemblée nationale, en affirmant devant les députés qu'« une assistante maternelle [...] gagne en moyenne [...] 3 SMIC ». S'il décide de maintenir cette allégation dans un premier temps, il finit par se raviser après avoir été corrigé par un de ses conseillers.

Le 9 novembre 2022, il rencontre les représentants syndicaux des assistantes maternelles par visioconférence. 4 thèmes sont abordés : la professionnalisation du métier (le premier renouvellement d'agrément, l'accessibilité du CAP...), l'exercice en collectif (MAM, crèche familiale...), les relations avec les parents (les salaires impayés...) et les relations avec les administrations.

Qu'envisage notre ministre pour la petite enfance ?

Jean-Christophe COMBE présente 3 grands enjeux : la création d'un service public de la petite enfance, la réforme du Complément de libre choix du mode de garde en 2025 et la constitution d'un éventuel fonds de garantie pour prévenir des impayés. Il assure accorder une « attention toute particulière aux assistantes maternelles » depuis sa nomination... mais sans donner plus d'indication sur les intentions du gouvernement, renvoyant vers les travaux du comité de filière petite enfance, où « ces trois enjeux sont abordés ».

A VOS AGENDAS !!!

Epieds-en-Beauce

Les matinées à Epieds, avec vos collègues du RPE Terres de Beauce, vous sont ouvertes afin de vous offrir plus d'animations. Elles sont sans inscription (suivre le planning :-)) et principalement dans la salle des tatamis pour des raisons de chauffage.

Se poursuivent :

Les séances

- dans les bibliothèques du Bardon, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire et Saint-Ay.
- Musique avec Céline
- Motricité dans les dojos ou gymnases

Matinées à thèmes

> Matin « autour de la galette » le **23 janvier** à Le Bardon

> Matin « crêpes » les **7 et**

9 février

> Matin « Jeux de société » le **27 février** à Le Bardon.

> Matin « Chasse à l'Œufs » le **6 avril** à Meung-sur-Loire

> Matin « Chocolat » le **11 Avril** à Meung-sur-Loire.

Carnaval

Jedi 23 mars à Meung-sur-Loire, thème à voter prochainement.

Salon du livre

Du **31 mars** au 2 avril, à **Ouzouer-le-Marché, Mareau-aux-Près ou Beaugency**. Un espace petite enfance est proposé et la matinée du vendredi vous est ouverte.

Journal du RPE

Prochaine matinée de préparation : **jedi 16 mars à Meung-sur-Loire**.

Analyse de pratique professionnelle

Nouveau groupe !

Des temps d'échanges, autour de vos questions et de thèmes, sont proposés de février à juillet 2023.

Venez participer !

Sortie Chèvrerie

Date à déterminer. Celle-ci annulera une matinée programmée sur le planning.



Info microcrèche

Une microcrèche, intégrée au programme de résidence sénior « La Promenade des Moulins » devrait ouvrir au cours du second trimestre 2023 dans le quartier des Tertres, à Meung-sur-Loire. Elle comprend 10-12 places.

LA VIE DU RELAIS EN IMAGES

Bonhomme de neige



Ce bonhomme de neige est réalisé avec le carton et les chips de calage (des colis) collés. Le bonnet est en papier crépon, les yeux et la bouche en flocons de maïs.

Merci *Joséfa T.* (Meung-sur-Loire) pour ce partage !



Matinée autour du tri des déchets
(24 novembre 2022)



Spectacle « Mon rêve était bleu comme le ciel » à Chaingy
(13 octobre 2022)



Fête de fin d'Année
Saint-Ay
(15 décembre 2022)


Le planning

De janvier à avril 2023

RPE Terres des Mauves
fermé
Vacances scolaires = pas
d'animation

Svetlana : lundi - mardi - jeudi

Cécile : jeudi - vendredi












 musique

 bibliothèque

* matin à thème



Rédaction du journal

Janvier		Février		Mars		Avril	
1 D		1 M		1 M		1 S	
2 L		2 J	/	2 J	Meung-sur-Loire Chaingy (Dojo)	2 D	
3 M	Epieds-en-Beauce	3 V	Saint-Ay 	3 V	Saint-Ay	3 L	Chaingy
4 M		4 S		4 S		4 M	Meung-sur-Loire (Dojo)
5 J	Meung-sur-Loire Chaingy (Dojo)	5 D		5 D		5 M	
6 V	Saint-Ay	6 L	Meung-sur-Loire	6 L	Chaingy	6 J	Meung-sur-Loire * Saint-Ay
7 S		7 M	Meung-sur-Loire * Epieds-en-Beauce *	7 M	Meung-sur-Loire (Dojo) Epieds-en-Beauce	7 V	Huisseau-sur-Mauves
8 D		8 M		8 M		8 S	
9 L	Meung-sur-Loire Chaingy	9 J	Le Bardon  Saint-Ay *	9 J	Meung-sur-Loire Saint-Ay	9 D	
10 M	Epieds-en-Beauce	10 V	Huisseau-sur-Mauves 	10 V		10 L	
11 M		11 S		11 S		11 M	Meung-sur-Loire *
12 J	Meung-sur-Loire 	12 D		12 D		12 M	
13 V	Huisseau-sur-Mauves	13 L		13 L	Le Bardon 	13 J	Meung-sur-Loire Coulmiers
14 S		14 M		14 M	Meung-sur-Loire  Epieds-en-Beauce	14 V	Saint-Ay (Gymnase)
15 D		15 M		15 M		15 S	
16 L	Chaingy	16 J		16 J	 Meung-sur-Loire	16 D	
17 M	Meung-sur-Loire (Dojo)	17 V		17 V	Saint-Ay (Gymnase)	17 L	
18 M		18 S		18 S		18 M	
19 J	Meung-sur-Loire	19 D		19 D		19 M	
20 V	Saint-Ay (Gymnase)	20 L		20 L	Chaingy	20 J	
21 S		21 M		21 M	Meung-sur-Loire (Dojo) Epieds-en-Beauce	21 V	
22 D		22 M		22 M		22 S	
23 L	Le Bardon *	23 J		23 J	CARNAVAL	23 D	
24 M	Meung-sur-Loire Epieds-en-Beauce	24 V		24 V	Huisseau-sur-Mauves	24 L	
25 M		25 S		25 S		25 M	
26 J	Meung-sur-Loire Coulmiers 	26 D		26 D		26 M	
27 V	Huisseau-sur-Mauves	27 L	Le Bardon *	27 L	Le Bardon	27 J	
28 S		28 M	Meung-sur-Loire  Epieds-en-Beauce	28 M	Meung-sur-Loire Epieds-en-Beauce	28 V	
29 D				29 M		29 S	
30 L	Chaingy 			30 J	Meung-sur-Loire  Chaingy (Dojo)	30 D	
31 M	Meung-sur-Loire (Dojo)			31 V	Salon du livre		